

« PASSER DE LA MICRO-ENTREPRISE À LA SOCIÉTÉ OU AU RÉEL »

PRÉSENTATION DE LA FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Réf. : FIP40A



CHANGER DE STATUT : UNE ÉTAPE STRATÉGIQUE POUR VOTRE ACTIVITÉ

Changer de statut, c'est structurer son activité pour la rendre plus solide, ambitieuse et fiscalement optimisée.

Grâce à une approche claire et concrète, **cette formation vous accompagne pas à pas pour réussir cette transition sans erreur, en sécurité.**

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

- Comprendre le fonctionnement de la micro-entreprise et ses limites,
- Identifier le moment opportun pour changer de statut,
- Choisir le bon statut juridique (EI au réel, EURL, SASU...),
- Appréhender les conséquences fiscales et sociales d'un changement,
- Réaliser les formalités de transition sans rupture d'activité,
- Structurer sa nouvelle entreprise pour bien piloter la suite.

En suivant cette formation, vous bénéficierez de :

- Un **contenu progressif et actualisé, adapté** à tous les profils d'entrepreneurs,
- De **cas pratiques** (auto-diagnostic, simulateurs, études de cas),
- De **supports d'aide à la décision, rétroplanning, tableaux comparatifs**,
- D'une **vision concrète** pour sécuriser votre développement.

Que vous soyez artisan, consultant, freelance ou commerçant, cette formation vous permettra de **franchir un cap sereinement... et de faire les bons choix pour l'avenir de votre entreprise.**

OBJECTIFS GLOBAUX PÉDAGOGIQUES

A l'issu de la formation, les apprenants seront capables de :

- Expliquer les spécificités du régime micro-entreprise et ses limites,
- Comparer les différents statuts juridiques et leurs impacts (EI réel, EURL, SASU...),
- Évaluer les conséquences fiscales, sociales et comptables d'un changement,
- Organiser les démarches de bascule ou de création de société,
- Mettre en place une gestion adaptée à leur nouvelle structure,
- Piloter leur activité avec une stratégie de croissance cohérente.

THÉMATIQUES

- Comprendre le régime micro-entreprise,
- Régime réel ou société : bien choisir sa nouvelle structure,
- Anticiper les impacts fiscaux et sociaux,
- Organiser la transition et sécuriser la création,
- Gérer et piloter sa nouvelle structure,
- Piloter sa croissance avec la bonne stratégie juridique et fiscale.

« PASSER DE LA MICRO-ENTREPRISE À LA SOCIÉTÉ OU AU RÉEL »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réf. : FIP40A



FORMATION INNOVANTE 100% E-LEARNING, QUI ALLIE INTELLIGENCE ET INTERACTIVITÉ

Durée : 35 heures (100 % e-learning)

Objectif : sécuriser la sortie de la micro-entreprise et accompagner la création d'une structure juridique adaptée, fiscalement optimisée et prête à se développer sereinement.

Programme : 6 modules

Vous vous demandez s'il est temps de quitter la micro-entreprise ?

Notre formation « **Passer de la micro-entreprise à la société ou au réel** » est faite pour vous.

Vous détiendrez toutes les clés pour décider, agir, et structurer durablement votre activité... en toute confiance.

MODULE 1 - COMPRENDRE LE RÉGIME MICRO-ENTREPRISE (5h)

- Fiscalité simplifiée, franchise de TVA, charges sociales,
- Seuils de chiffre d'affaires et conséquences de leur dépassement,
- Avantages et limites du régime micro,
- Diagnostic personnalisé de sa situation.

> QCM d'évaluation

MODULE 2 - RÉGIME RÉEL OU SOCIÉTÉ : BIEN CHOISIR SA NOUVELLE STRUCTURE (6h)

- Choix juridiques : EI, EURL, SASU, SARL, SAS,
- Professionnels qui accompagnent : expert-comptable, notaire, avocat, CFE,
- Capital social : montant, apports en numéraire et en nature,
- Apports de la micro à la nouvelle structure : matériel, stock, clientèle, etc...,
- Formalités d'immatriculation : Guichet unique, INPI, Kbis,
- Ouverture de compte bancaire professionnel obligatoire,
- Fiscalité : IS ou IR ? Franchise ou régime réel de TVA ?
- Statut social du dirigeant : TNS ou assimilé salarié ? (RSI/SSI).

> QCM d'évaluation

MODULE 3 - ANTICIPER LES IMPACTS FISCAUX ET SOCIAUX (6h)

- TVA : passage automatique ou option ?
- IS vs IR : arbitrer pour le résultat fiscal,
- RSI (SSI) en EI vs régime général en SAS/SASU,
- Rémunération du gérant (EURL/SARL) ou du président (SASU),
- Cotisations sociales : base, calcul, échéances,
- Compte courant d'associé : fonctionnement, avantages, précautions,
- Notes de frais : quelles dépenses peuvent être remboursées ?
- Cas particuliers : cumul ACRE, allocations, statut Pôle Emploi.

> QCM d'évaluation

MODULE 4 - ORGANISER LA TRANSITION ET SÉCURISER LA CRÉATION (6h)

- Radiation de la micro (ou bascule vers le réel),
- Immatriculation INPI / INSEE / Greffe,
- Transfert d'actifs (matériel, site web, clientèle...),
- Capital social minimum et apports en nature : procédures et évaluations,
- Statuts, domiciliation, ouverture du compte bancaire,
- Dépôt du capital et réception du Kbis,
- Obligations URSSAF / impôts / CFE,
- Facturation et suivi comptable dès le 1er jour.

> QCM d'évaluation

MODULE 5 - GÉRER ET PILOTER SA NOUVELLE STRUCTURE (6h)

- Comptabilité simplifiée ou réelle selon le régime,
- Obligations fiscales et sociales : TVA, IS, URSSAF,
- Suivi de trésorerie, établissement des devis et factures,
- Utilisation d'un compte courant d'associé, politique de rémunération,
- Déclaration et remboursement des notes de frais,
- Relations avec l'expert-comptable et outils utiles.

> QCM d'évaluation

MODULE 6 - PILOTER SA CROISSANCE AVEC LA BONNE STRATÉGIE JURIDIQUE ET FISCALE (6h)

- Adapter sa stratégie à son nouveau cadre juridique,
- Arbitrer entre rémunération, dividendes, réinvestissement,
- Prévoir l'entrée de nouveaux associés, l'évolution vers une holding,
- Sécuriser fiscalement ses décisions (éviter l'abus de droit),
- Dialoguer efficacement avec son comptable ou avocat fiscaliste,
- Anticiper le pilotage à 3–5 ans : transmission, développement, cession.

> [QCM d'évaluation](#)



COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !
Votre changement de statut est une opportunité,
pas une contrainte...

... mettez toutes les chances de votre côté pour **bâtir**
une entreprise solide, stratégique et adaptée à vos ambitions.

CADEAU DE BIENVENUE !



Documents BONUS
à télécharger

OFFERTS
POUR TOUTE INSCRIPTION

CONNECT  E-FORM
Boostez vos compétences avec l'innovation digitale



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
VOTRE 1^{ER} RENDEZ-VOUS SUR
CALENDLY

SCANNEZ-MOI !



06 70 74 67 80



contact@connect-e-form.fr



www.connect-e-form.fr

CONNECT E-FORM 16 Rue Saint-Antoine du T, Bureau 3 31000 Toulouse – France
SARL au capital de 100 € – Code APE : 721Z – N° TVA : FR16988093670 – RCS Toulouse X XXX XXX XXX
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° XX XX XXXXX XX auprès du préfet de la région Occitanie.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.